



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSULAIRE

Scrutin du 18 décembre 2019



CONDITIONS REQUISES POUR ETRE CANDIDAT AU NIVEAU REGIONAL

Pour être candidat, il faut :

1. Etre électeur dans la région et le secteur concernés ;
2. Etre âgé d'au moins vingt-cinq (25) ans au 25 septembre 2019;
3. Exercer ou représenter une entité qui exerce sur le territoire depuis au moins trois (03) ans accomplis avant la date de convocation de corps électoral ;
4. Réaliser un chiffre d'affaires annuel de vingt (20) millions de francs CFA au moins une fois au cours des trois derniers exercices comptables (2016, 2017, 2018) ;
5. Etre à jour des obligations fiscales ;
6. Etre à jour des obligations sociales ;
7. Avoir déclaré au moins cinq (05) salariés à la CNSS ;
8. Ne pas faire l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement ou criminelle devenue définitive.